

Nos petits cours d'eau nous alertent : écoutons-les !

Nos rivières appellent au secours. Face à leur détresse silencieuse, la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF) lance un « SOS petits cours d'eau », 4ème volet de sa campagne de sensibilisation « Sauvons nos rivières ». L'objectif : alerter décideurs et citoyens sur les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes fragiles et défendre des solutions concrètes et ambitieuses pour leur préservation.

Les petits cours d'eau, un patrimoine précieux menacé

Véritables joyaux de notre patrimoine naturel, les petits cours d'eau constituent les sources vitales des grandes rivières et abritent une biodiversité remarquable. Leurs eaux irriguent les sols, nourrissent les forêts et alimentent les zones humides. Ils sont au cœur de notre quotidien et méritent toute notre attention : un Français sur deux habite à moins de dix minutes d'un cours d'eau*.

Pourtant, les différentes politiques publiques (politiques agricoles, industrielles et d'aménagement) des 60 dernières années ont profondément bouleversé nos cours d'eau : effacement, rectification, recalibrage, busage, détournement, mise en fossés...

Les conséquences de ces transformations sont dramatiques. Nous assistons à une perte massive des fonctionnalités écologiques et à un effondrement de la biodiversité aquatique. La moitié des zones humides a disparu en trente ans, un poisson d'eau douce sur cinq est aujourd'hui menacé et tous les indicateurs sont au rouge pour les poissons migrateurs, avec un risque de disparition du saumon et de l'anguille à échelle d'homme.

Devant l'urgence environnementale, la FNPF déploie un **dispositif de communication complet** comprenant des visuels percutants pour les médias digitaux et les réseaux sociaux, <u>un film documentaire intitulé « Protégeons les petits cours d'eau ! »</u> accompagné de <u>quatre</u> vidéos thématiques, ainsi qu'une campagne spécifique auprès des maires de France.

Protéger les petits cours d'eau de la dégradation, de la pollution et de la surexploitation, c'est garantir la résilience de nos territoires face aux crises de l'eau et du climat et préserver le cadre de vie des générations futures!

*D'après l'enquête Harris Interactive / FNPF « Cours / plans d'eau et leur biodiversité : perception et niveau de connaissance des Français et des pêcheurs », réalisée auprès de 1 000 Français en octobre 2023.



Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques Adrien Guiset - E-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

www.federationpeche.fr Page 1/2



Les pêcheurs, alliés des cours d'eau!

Avec **1,5 million d'adhérents, 40 000 bénévoles et plus de 1 000 salariés**, les 3 500 structures du réseau associatif de la pêche de loisir s'engagent activement pour redonner vie à nos petits cours d'eau.

Mobilisation politique, technique, humaine et financière : **les pêcheurs sont sur tous les fronts !** 75 % d'entre eux sont investis dans la protection des cours d'eau*. Partenaires de la concertation locale, agents de surveillance et de connaissance des territoires, opérateurs de la préservation et de la restauration des milieux, moteurs de sensibilisation... ils incarnent un engagement citoyen remarquable.

Accompagné par la FNPF, le réseau associatif déploie des solutions techniques pour préserver les cours d'eau : suivi et surveillance, contrôle et réglementation, aménagements, rétablissement de la continuité écologique...

Des revendications fortes et concrètes pour la protection des petits cours d'eau

La FNPF continue de porter une revendication institutionnelle forte : la **création d'un ministère de l'Eau et de la Nature** pour mettre en œuvre une politique de l'eau ambitieuse et coordonnée à l'échelle nationale.

Par ailleurs, dans son <u>manifeste</u>, elle interpelle les décideurs publics et les acteurs institutionnels en demandant des actions à la hauteur des enjeux :

- > Publication d'une cartographie globale des cours d'eau dans chaque département.
- > Accélération des acquisitions foncières pour la préservation des milieux aquatiques.
- > Sanctuarisation, protection juridique et politique des petits cours d'eau.
- ➤ Établissement d'une charte de protection des têtes de bassins ou des ruisseaux associant notamment les élus locaux.

« Les petits cours d'eau subissent de multiples transformations qui pèsent sur la biodiversité aquatique, les poissons et le cadre de vie des Français. Pourtant, ces écosystèmes regorgent de vie. Ils font les grandes rivières et la beauté de nos territoires. Les pêcheurs et leurs instances sont en première ligne pour défendre ce patrimoine. Notre mobilisation ne suffira pas. L'engagement de chacun est aujourd'hui indispensable.

Le combat de l'amont, c'est la survie de l'aval! »

Claude Roustan, Président de la FNPF

Agissons, tant qu'il en est encore temps! Ensemble, sauvons nos rivières.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sauvonsnosrivieres.fr

Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 3 500 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs, 40 000 bénévoles et 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espèces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège!

Contact presse : Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques Adrien Guiset - E-mail : presse@federationpeche.fr - Tél. : 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

www.federationpeche.fr Page 2/2